anjtt.ch

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée Générale des
Délégués ANJTT (AGDa) d'automne 2026

Cortaillod, le 16 septembre 2026

Qui : Membres et Présidents d'honneur de l'ANJTT, Clubs de l'ANJTT, Membres du directoire et Organes de l'ANJTT, Office Central STT
Quand : Mercredi 16 septembre 2026, 19h30
Où : Hôtel de la commune, rue des Coteaux 2, 2016 Cortaillod, 1er étage

Ordre du jour et déroulement

1. **Appel et contrôle des Délégués**

   Sont présent : Stevan Mikic, Yves Bieler, André Hoffer, Sandra Rapoula, Christian Miniot, clubs de La Chaux-de-Fonds, Tramelan, Val-de-Ruz, Hauterive, Entente-pongiste, Omega, Porrentruy, Delémont, Le Locle.

   Est également présente Madame Monica Midali, directrice de la fédération (STT).

   Sont excusés : Rachel Ferrati, Eric Lombardet, Michel Feuz, Michel Voyam, Patrick Brisset et Jacqueline Clemençon.

   Sont excusés les clubs de Cortaillod, Moutier et Tavannes.

   Nombre de voix : 13. Majorité simple : 7. Majorité des deux tiers : 9.

2. **Approbation du P.V. de l'AGDa du 17 septembre 2025 à Delémont**

   Le procès-verbal de l'AGDa du 17 septembre 2025 à Delémont est accepté à l'unanimité.

   Une question est posée quant au solde de la facture informatique et à son montant définitif. Monsieur Stevan Mikic se charge de vérifier ce point et d'en communiquer le montant dans le présent procès-verbal.

   Ajout au PV de Stevan Mikic : Après contrôle dans les comptas de 2023 et 2024, le site Internet a coûté CHF 3 802.50. La maintenance annuelle se monte à CHF 350.- environ.

3. **Lecture et approbation du rapport du Président du Directoire**

   Le rapport du Président du Directoire est lu par ce dernier.

   Bienvenue à toutes et tous

   Alors voilà, si je relis les PV des années précédentes, je devrais dresser un topo d'une saison écoulée. Pourtant, en lisant le PV de l'assemblée des délégués de la fédération qui s'est tenue à Moutier en 2025, il est mentionné que

   "Dimitri allume une bougie pour symboliser le déroulement harmonieux de l'assemblée des délégués. Une minute de silence est ensuite observée en mémoire de toutes les personnes décédées"

   Cela m'a paru fort comme geste. Alors j'ai décidé d'abord pour la deuxième option. En allumant une bougie de manière symbolique et en vous demandant une minute de silence en son nom.

   Bien, lors d'une journée d'automne de l'année passée, j'avais parlé avec Dimitri et au fil de la discussion, lui avait laisser entendre que pourquoi pas collaborer au sein de l'ANJTT. Ni lui ni moi avions conscience de la suite…..

   Lorsque Stevan m'a approché aux ANJTT -avec tout le tact que on lui connaît, et après réflexion, je lui ai dit que si le comité était d'accord, je prendrais cette fonction mais pas en 2026 mais immédiatement ad interim.

Ça a été un peu se jeter dans l'eau froide et parfois un peu glacée mais voilà, je ne voulais pas attendre pour savoir à quoi cela ressemblerait.

Ce que j'ai dit à Stevan et au comité et que je permets de répéter ici, c'est que tant que les personnes/vous sont d'accord, alors je veux bien fonctionner ainsi dans l'association, par contre s'il y a des "palabres" et des dissonances majeures ce sera sans moi. Je consacrerai très volontiers du temps et de l'énergie pour des projets mais pas pour garder une fonction.

Nous avons une magnifique association, des gens au top, des jeunes -et moins jeunes- qui progressent. Ce sport est absolument incroyable et malheureusement tellement sous-estimé par les médias. Il m'a apporté beaucoup et il m'apport encore beaucoup de plaisir, de camaraderies et de contacts.

Comme mentionné au début, je ne dresserai pas une image exhaustive de la saison 25-26, ce sera sûrement pour l'année prochaine mais je tiens quand même à féliciter toutes la jeunesse pour les résultats et leurs progressions, les moins jeunes aussi ainsi que les membres du comité pour leur travail et leur faculté d'adaptation à une nouvelle personne. Merci aussi à vous les clubs pour votre contribution -CR, ANJTT, Tour jeunesse, Top 8,.-

Merci pour votre attention

Il est accepté à l'unanimité.

Le président relève avoir omis de remercier Madame Monica Midali durant son intervention.

1. **Lecture et approbation du rapport du Responsable des finances**

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai tenu les comptes de la saison 2025/2026, soit du 01.07.2025 au 30.06.2026.

Les comptes sont bouclés comme suit :

- A l'actif, les liquidités sont bonnes. CHF 35 640.14
- Les débiteurs clubs se monte à CHF 18 606.00

Suite à un problème informatique, je n'ai pas réussi à envoyer les factures finales aux clubs.

Ça sera fait d'ici une semaine environ.

- Au passif, les créanciers de CHF 2 589.00 vont être payés dès que possible.

En effet, Postfinance m'a bloqué le compte suite au décès de Dimitri Rebetez. Dès qu'on aura le PV de cette assemblée avec un nouveau président nommé, ils vont le débloquer.

- Le capital a diminué à CHF 50 112.42 suite à la comptabilisation de la perte de la saison passée.
- Dans le compte de régularisation (2910), j'ai tenu compte d'un montant dû à Dimitri Rebetez et qui sera réglé à sa veuve prochainement.
- On s'en tire avec un bénéfice de CHF 549.72. Je vous rappelle qu'au budget, j'avais prévu une perte de CHF 1 500.

Dans le compte d'exploitation :

- Les frais du comité de l'ANJTT sont légèrement plus élevés que l'année passée.
- Les frais d'arbitrages sont presque nul. Il n'y a pas eu beaucoup de formation ou de cours.
- Le cadre jeunesse a moins coûté que d'habitude. C'est dû au School Trophy car je n'ai rien reçu cette saison. Je sais que sur Neuchâtel, il n'y a rien eu et je suppose qu'il n'y a rien eu dans le Jura non plus.
- Pour les tournois, les charges sont un peu plus élevées que le budget.
- Les charges diverses sont moins élevées que prévu.
- **Le total des charges se monte donc à CHF 24 058.28**
- Dans les recettes, les cotisations clubs et membres diminuent toujours.
- Les inscriptions d'équipes sont stables.
- Les tournois ne rapportent toujours pas grand-chose et ne couvrent pas les charges.

Les subventions diminuent encore. Bien que j'aie comptabilisé dans sponsoring CHF 500.- reçu de la part de l'employeur de Dimitri suite à son décès. Mais ça devrait repartir à la hausse la saison prochaine suite à mes discussions avec LoroSport.

- Le Championnat jeunesse a eu bien du succès et le cadre C pas mal de sélectionnés.
- Nous encaissons toujours un peu d'amendes.
- **Le total des recettes se monte donc à CHF 24 608.00**
- **Résultat : un bénéfice de CHF 549.72**

Si vous avez des questions ou vous souhaitez contrôler la comptabilité, tout est à votre disposition.

Il est précisé que les comptes du School Trophy n'ayant pas encore été reçus, les montants correspondants pourraient être modifiés ultérieurement, ou ajouter dans les comptes pour la saison suivante.

Le rapport du Responsable des finances est accepté à l'unanimité.

2. **Lecture et rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2025-2026**

   Le caissier présente le rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité.

3. **Votation de la décharge du Directoire et des vérificateurs des comptes**

   La décharge est accordée à l'unanimité au Directoire et aux vérificateurs des comptes.

4. **Présentation et approbation du budget 2026–2027**

   Le budget se trouve dans la colonne de droite.

   J'ai tenu compte de charges estimées à peu près semblables que la saison dernière.

   Le comité devrait être au même niveau que les années précédentes.

   Les arbitres, j'espère qu'il y aura plus d'activité.

   Pour la partie jeunesse, j'ai tenu compte des charges de cette année augmentée du School Trophy s'il y aura qqch.

   Les championnats toujours les mêmes charges et j'ai arrondi un peu les charges diverses pour arriver à un résultat « rond ».

   Pour les produits, j'ai tenu compte également des chiffres de la saison passée.

   J'ai augmenté les subventions par rapport à ce que j'ai entendu de LoroSport et des cantons.

   En résumé, s'il n'y a pas de surprise, on devrait avoir un résultat équilibré à CHF 0.00.

   Par contre, comme il y aura le School Trophy de l'année passée qui se grèvera sur cette nouvelle saison, la perte prévue au budget de la saison 2025-2026 risque de se reporter sur ce budget 2026-2027.

   Le budget 2026/2027 est approuvé à l'unanimité.

5. **Lecture et approbation du rapport de la commission de recours**

   La commission de recours n'a eu aucune demande à traiter durant la saison écoulée. Son rapport est approuvé à l'unanimité.

6. **Elections**

   - Est élu(e) président(e) de l'ANJTT : ***André Hoffer*** (13 voix pour, 0 contre)
   - Est élu(e) responsable financier : Stevan Mikic (13 voix pour, 0 contre)
   - Est élu(e) responsable technique : Sandra Rapoula (13 voix pour, 0 contre)
   - Sont élus autres membres du Directoire : Yves Bieler, Christian Miniot, Rachel Ferrati] (13 voix pour, 0 contre)
   - Sont élus membres de la commission de recours (président, membre et suppléant) : *[noms à compléter]* (13 voix pour, 0 contre)
   - Sont élus vérificateurs des comptes : les clubs de Tramelan et de Porrentruy (titulaires), le club de Tavannes (suppléant).

7. **Décisions relatives aux objets figurant à l'ordre du jour de l'AGDa/STT**

   Aucune décision particulière n'est à prendre à ce sujet. L'assemblée mandate le président pour représenter l'association et statuer en son nom (13 voix pour, 0 contre).

8. **Décisions relatives aux modifications des statuts et du règlement financier**

   L'assemblée décide de finaliser la mise à jour des statuts d'ici la fin de l'année civile 2026. Monsieur Stevan Mikic s'en charge dans les meilleurs délais, au plus tard pour le 31 décembre 2026.

   L'assemblée est consciente de la nécessité d'adapter les statuts au statut d'association régionale selon les exigences de Swiss Olympic, obligation applicable à tous les clubs.

   En cas de question, les clubs sont invités à s'adresser à l'ANJTT. Le président prend les devants en écrivant préalablement aux clubs à ce sujet.

9. **Remise des prix et mérites (ANJTT, sportif, fonctionnaire, membre/président d'honneur)**

   Aucun prix ni mérite n'est décerné cette année. L'assemblée nomme Monsieur Dimitri Rebetez président et fonctionnaire d'honneur de l'ANJTT, (13 voix pour, 0 contre).

10. **Ratification des exclusions décidées par le Directoire**

    Aucune exclusion n'a été décidée par le Directoire durant la période sous revue.

11. **Désignation des dates et clubs pour les prochaines assemblées**

    - Assemblée Générale 2027 : mercredi 15 septembre 2027, 19h30, à La Chaux-de-Fonds.
    - Assemblée technique 2027 : 23 juin 2027, à Cortaillod.
    - Championnat ANJTT : 28-29 novembre, CTT Cortaillod, à Biel/Bienne.
    - Tournoi par division, Oméga : date à définir.
    - Doublette landeronnaise : 3 octobre.

12. **Divers / contre-appel**

    - Deux sujets relatifs à l'organisation du Championnat Suisse Élite sont soumis à la discussion.

    a) La fédération (STT) a demandé à l'association si celle-ci accepterait de prendre en charge l'organisation de ce championnat, prévu les 20 et 21 mars 2027 à Bienne, étant précisé qu'un nouveau format sera introduit dès 2028.

    Une discussion s'engage sur l'objectif d'une telle organisation cette année (organisation d'un tournoi ou remise de prix) ainsi que sur le cahier des charges, notamment s'agissant des prix pour les catégories para. Le Directoire indique ne pas souhaiter organiser ce championnat cette année. Oméga souhaite pour sa part organiser le tournoi. Il est demandé si la STT peut soutenir l'ANJTT compte tenu du délai restreint ; Madame Monica Midali répond par l'affirmative.

    Un comité d'organisation est envisagé, structuré autour des axes suivants : infrastructure, sponsoring, finances, communication, STT, ainsi que bénévolat et coordination des clubs.

    Plusieurs personnes et clubs se déclarent disposés à s'engager : Madame Sandra *Rapoula* et Madame Monica Midali se disent prêtes à participer au comité, Monsieur Alexandre Kohli s'engage à titre personnel à l'intégrer également, le club de La Chaux-de-Fonds s'engage à fournir de la main-d'œuvre ; le club d'Entente examine cette possibilité ; le club de Val-de-Ruz se renseigne auprès de ses membres. La situation du club de Tramelan reste incertaine. Le club de Delémont indique ne pas être en mesure de s'engager officiellement cette année, ayant déjà organisé deux événements lors des deux dernières saisons, tout en restant ouvert à la mise à disposition ponctuelle de bénévoles.

    b) Soumission de notre candidature -de l'association- pour l'organisation de ces championnats en 2029 au plus tôt.

    L'organisation de cet événement par l'association impliquerait directement les clubs de l'association de manière active.

    Ce n'est pas discuter car ceux de 2027 sont finalement organiser par Omega, un club de l'ANJTT.

    Il est enfin relevé que le Suisse Junior Challenge fera l'objet d'une invitation aux clubs à y répondre présents.

    Le contre-appel constate qu'aucun délégué n'a quitté l'assemblée en cours de séance.

    L'assemblée se termine à 21h25

    Le rédacteur du PV

    Yves Bieler